



EPAGE du bassin *Viaur*



Site Natura 2000 FR7301631 « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou » sous-territoire Vallée du Viaur Comité de Pilotage

Salle des fêtes de Saint-André-de-Najac – 2 décembre 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Plan de la présentation

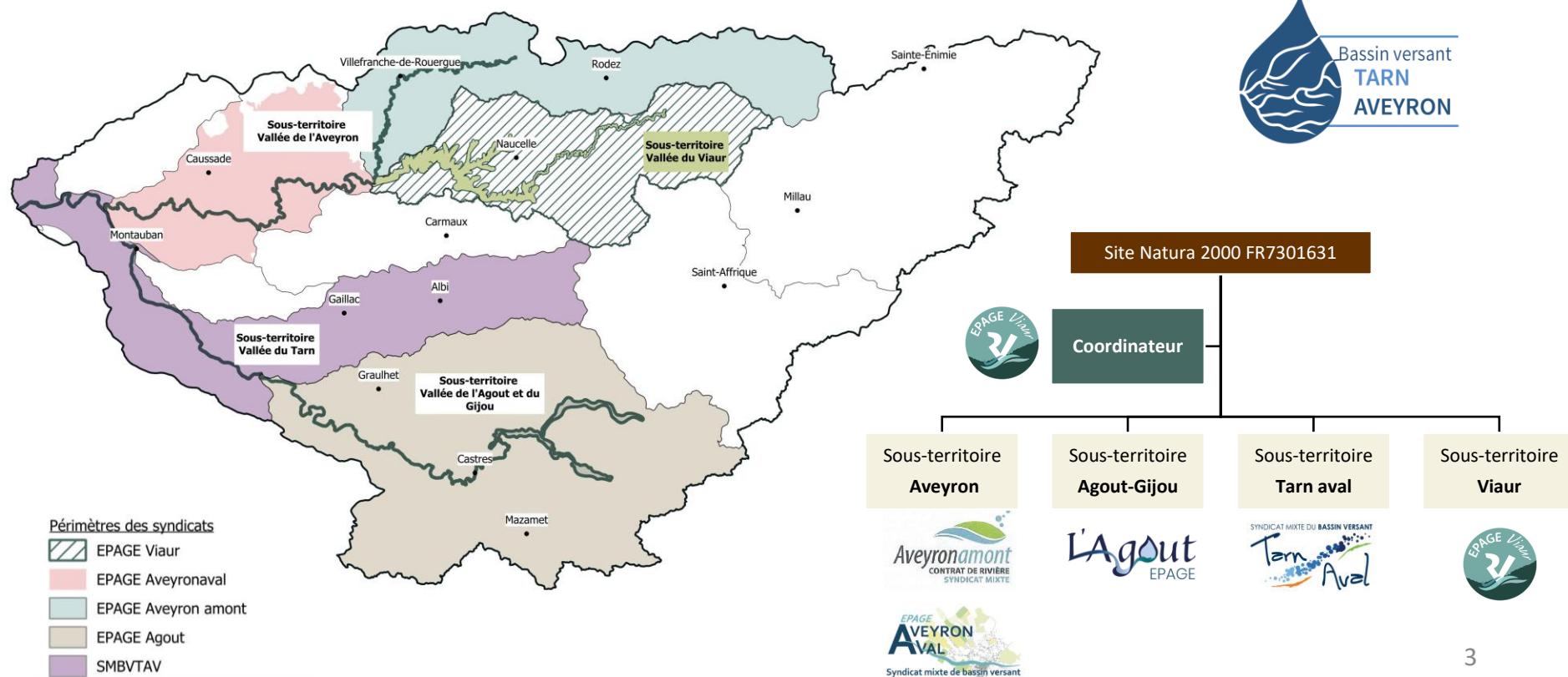
- I. Rappel sur l'évolution en matière d'animation du site FR 7301631
- II. Présentation du sous-territoire « Vallée du Viaur »
- III. Bilan des actions sur la période 2025 (par habitat)
- IV. Programmation 2026
- V. Information au COPIL
- VI. Conclusions & questions diverses

I. Rappel sur l'évolution en matière d'animation du site FR 7301631

Nouvelle organisation : 1 « coordinateur » + 4 sous-territoires

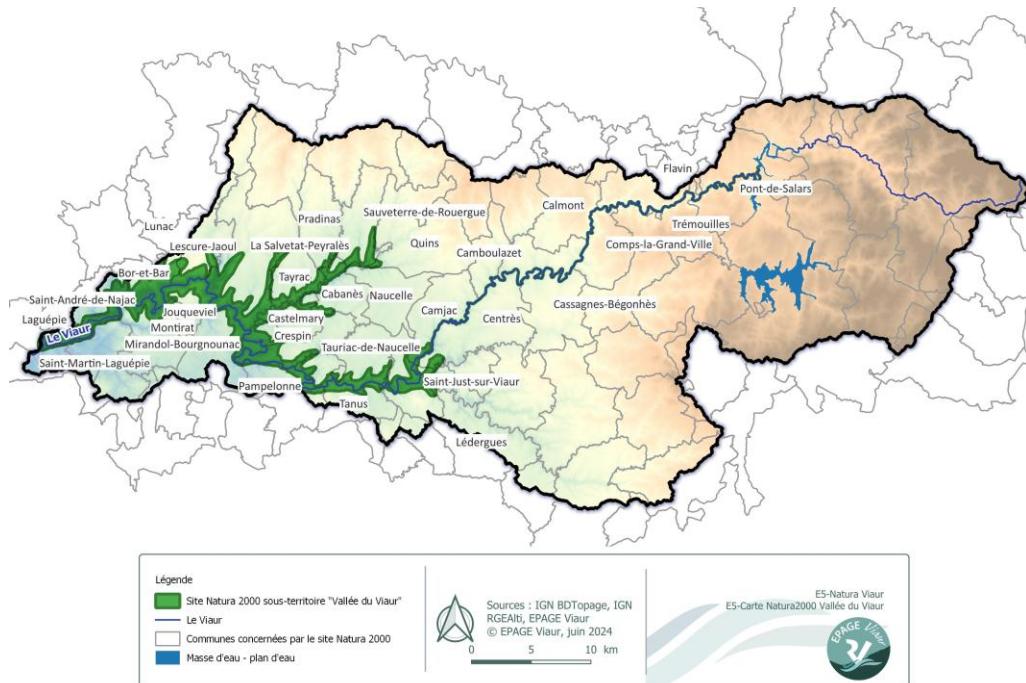
- Portage de l'animation du site depuis le 11 mars 2024
- **Convention de partenariat**
- Logique de coopération inter-syndicat initiée à l'échelle du bassin Tarn - Aveyron

Transfert de compétence
Etat → Région



II. Présentation du sous-territoire « Vallée du Viaur »

- Superficie : 9 300 ha
- 3 départements : Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne
- 34 communes
 - 26 en Aveyron
 - 7 dans le Tarn
 - 1 dans le Tarn-et-Garonne
- 6 enjeux majeurs
- 16 habitats et 18 espèces d'intérêt communautaire



© T. Matarin (DOCOB)



© T. Matarin (DOCOB)



© EPAGE Viaur

III. Bilan des actions sur la période 2025

Présentation par habitat



- **Contractualisation agricole - MAEC**

III. Bilan des actions sur la période 2025

a. Contrats agricoles – PAEC 2025 Vallée du Viaur

Une seule année de contractualisation



Ouverture de 4 mesures

- Préservation des milieux humides (MHU1)
- Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage (MHU2)
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage (PRA3)
- Maintien de l'ouverture des milieux (OUV1)



Fiches actions
A1, A2, A12 et E1

Habitats et espèces concernés :



Prairie de fauche (6510) – commune de La-Salvetat-Peyralès



Ecrevisse à pattes blanches

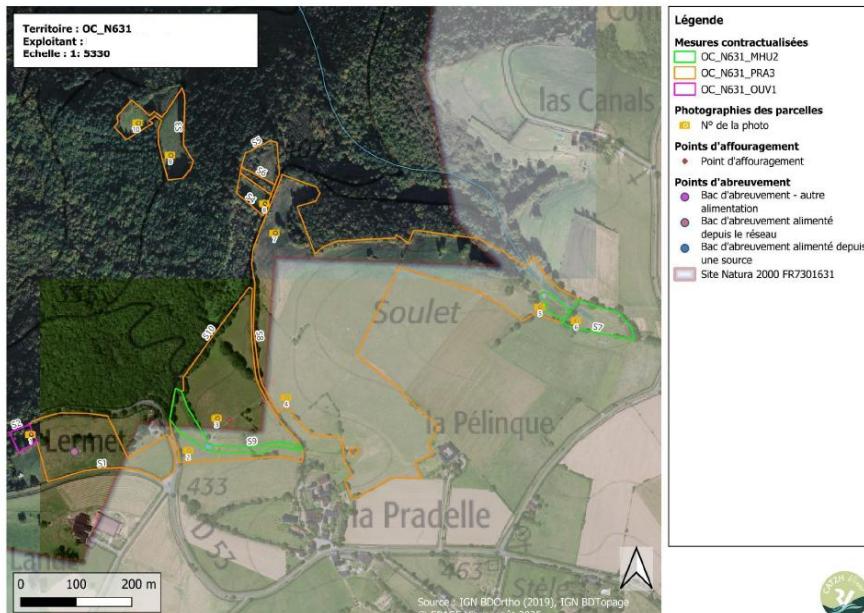


III. Bilan des actions sur la période 2025

a. Contrats agricoles - PAEC 2025 Vallée du Viaur

Animation

- Elaboration PAEC
- Envoi d'un courrier d'information à destination des agriculteurs et des communes + presse agricole et locale (**30 exploitant·e·s & 26 communes**)
- Réunion collective d'information le 1^{er} avril à Mirandol-Bourgnounac (**15 participant·e·s**)
- Tenue de trois réunions de permanence : le 8/04 à Mirandol-Bourgnounac, le 11/04 à Jouqueviel et le 14/04 à Saint-André-de-Najac
- Visites de terrain
- Rédaction des diagnostics agro-environnementaux et des plans de gestion



Diagnostic agricole



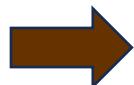
Diagnostic écologique

III. Bilan des actions sur la période 2025

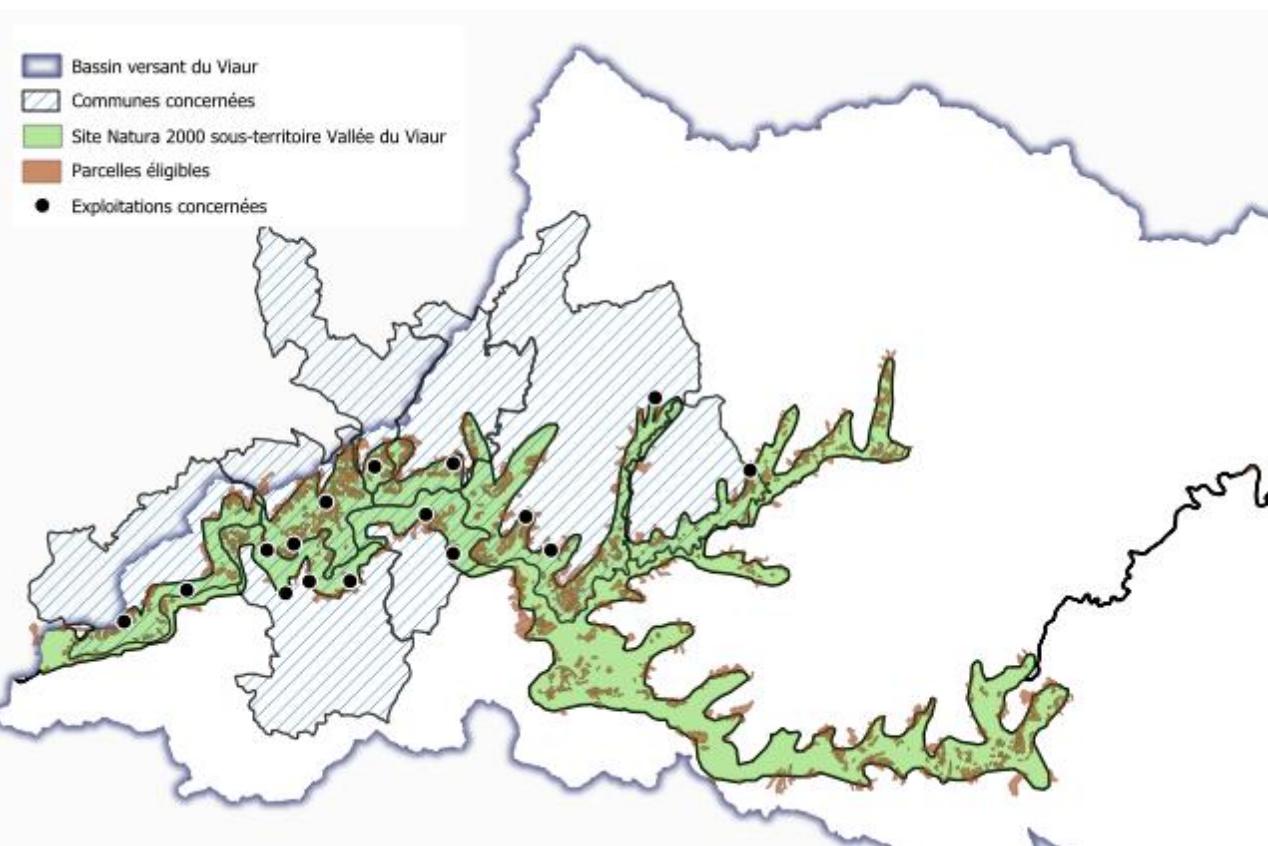
a. Contrats agricoles - PAEC 2025 Vallée du Viaur

Bilan

- 13 agriculteurs (pour 24 mesures)
- 237,11 ha engagés
- Montant sur 5 ans : 96 000€



25% des parcelles déclarées en prairies permanentes dans le périmètre du site



Communes concernées :
Tayrac, La-Salvetat-Peyralès,
Jouqueviel, Lescure-Jaoul, Lunac,
La Fouillade, Bor-et-Bar, Saint-
André-de-Najac, Montirat

Difficultés

- Périmètre du site
- Critères d'éligibilité plus contraignants que le PAEC précédent
- Diminution du montant des mesures
- Désistements

III. Bilan des actions sur la période 2025

Présentation par habitat



- **Contrat forestier : dispositif favorisant le bois sénescant**
- **Evaluation des incidences : travaux forestiers à Jouqueviel**

III. Bilan des actions sur la période 2025

b. Contrat forestier

Mesure F12i - Dispositif favorisant le bois sénescant

- **Action qui consiste à favoriser le développement de bois sénescant en forêt dans le but d'améliorer le statut de conservation des HEIC**
- **Propriétaire privé ou public**
- Durée de l'engagement : 30 ans
- Deux sous-actions
 - Arbres disséminés
 - Ilots de sénescence
- Critères d'éligibilité :
 - Parcelle incluse dans périmètre du site,
 - Parcelle exploitable
 - Parcelle non déclarée à la PAC
 - Arbres avec critères de sénescence
 - Chemins...



**Fiches actions
A4 et E1**



Sous-action	Engagements non-rémunérés	Engagements rémunérés
Tiges	Localisation des arbres à contractualiser Marquage des arbres et son entretien	Maintenir sur pied pendant 30 ans sans aucune sylviculture les arbres engagés
Ilots	Localisation des accès des sites qualifiés de fréquentés	Absence de sylviculture sur l'ensemble de l'ilot

Espèces	Enjeu sur le sous-territoire
Petit Rhinolophe Grand Rhinolophe Barbastelle d'Europe Murin à oreilles échancrées <i>Et habitat d'espèce</i>	Fort
Lucane cerf-volant Grand capricorne <i>Et habitat d'espèce</i>	Modéré

III. Bilan des actions sur la période 2025

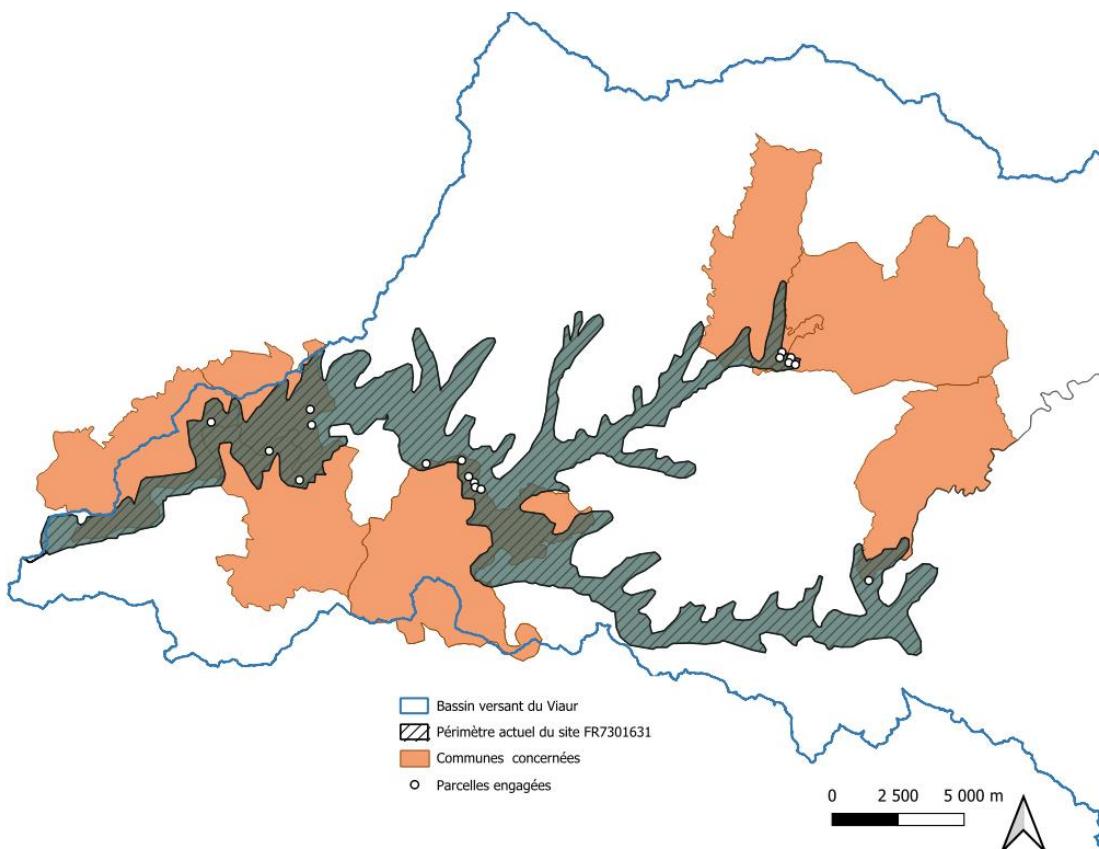
b. Contrat forestier

Historique des contrats F12i sur la vallée du Viaur

- 5 contrats
- 22,8ha engagés
- Environ 40 000€ d'aide



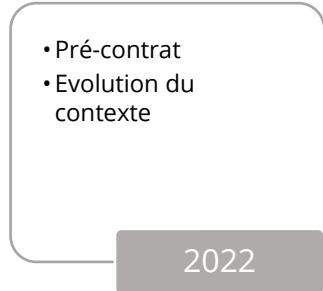
Année	Nombre de contrat	Commune(s)
2019	2	Montirat Saint-André-de- Najac Bor-et-Bar
2020	1	Camjac
2021	1	Mirandol- Bourgnounac
2025	1	Sauveterre-de- Rouergue Quins



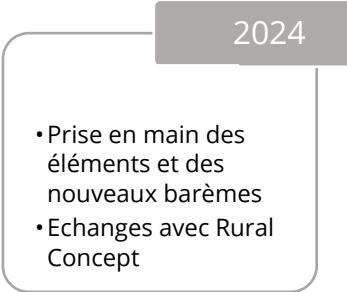
III. Bilan des actions sur la période 2025

b. Contrat forestier

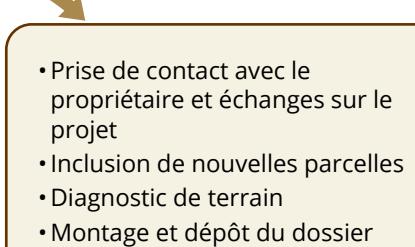
Contrat 2025



2022



2024



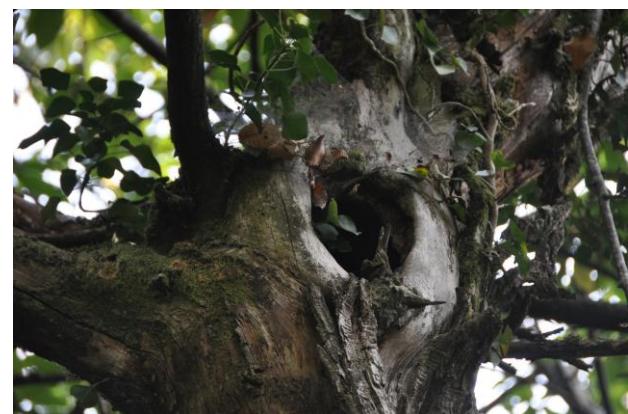
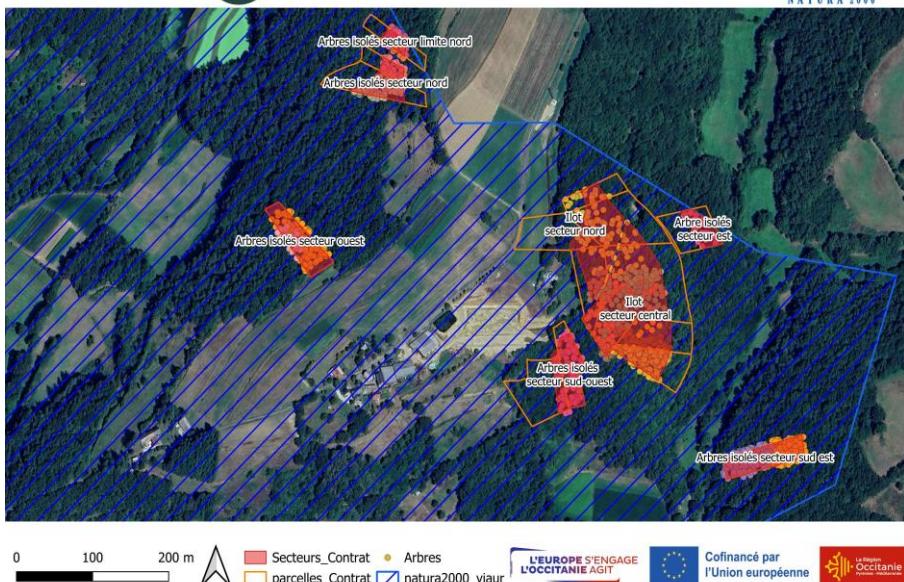
2025



Communes concernées :
Quins
Sauveterre-de-Rouergue



Localisation des arbres des secteurs du Contrat Forestier de M.



III. Bilan des actions sur la période 2025

c. Evaluation des incidences – travaux d’élargissement de la piste forestière de Jouqueviel

- Contact par un habitant de Jouqueviel
- Relai de l’information auprès des acteurs
- **Réunion d’information le 13/02/2025 en salle & visite de terrain**
 - Présidente du Groupement Forestier de Jouqueviel
 - Alliance Forêt Bois
 - CRPF
 - Habitant
 - EPAGE Viaur

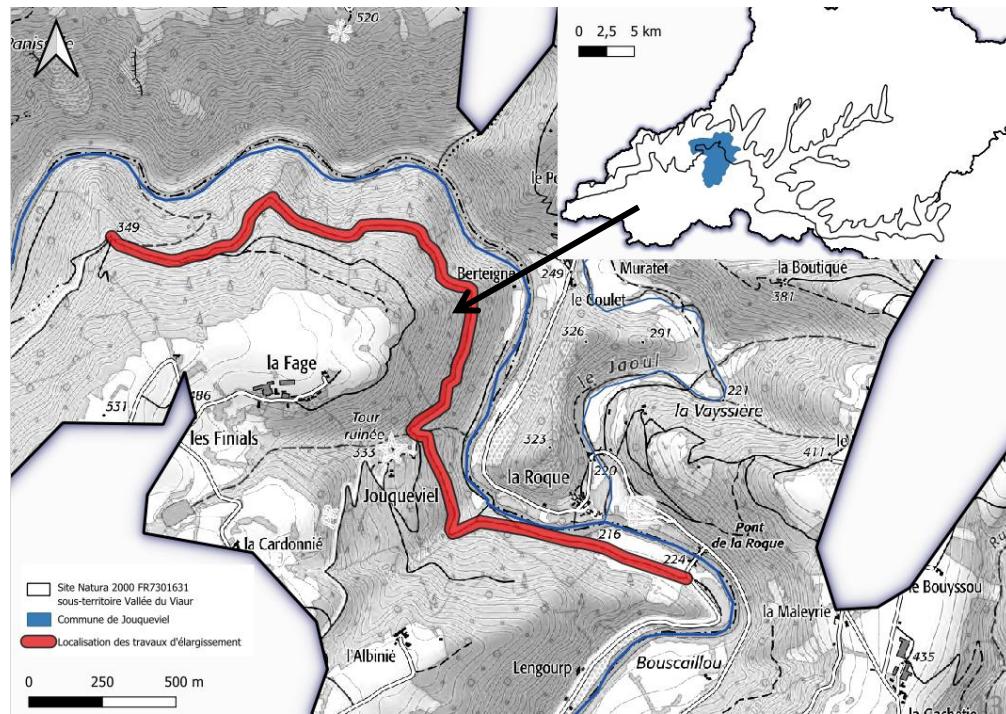


Fiche action E1

Commune concernée: Jouqueviel



Visite de terrain – 13/02/2025



III. Bilan des actions sur la période 2025

Présentation par habitat



- **Evaluation des incidences : travaux de rééquipement au Roc du Gorb**

III. Bilan des actions sur la période 2025

d. Evaluation des incidences – travaux de rééquipement des voies d'escalade du Roc du Gor

- Contrat de rééquipement : remplacement de câbles de main courante et de relais défectueux
- Volonté du porteur de projet de ne pas dénaturer l'aspect naturel de la paroi et de ne pas déranger la biodiversité (faucon pèlerin...)
- Porter à connaissance des enjeux de biodiversité auprès du porteur de projet
- Echanges avec la DDT12



Fiche action E1

Communes concernées :
Saint-André-de-Najac et Bor-et-Bar



FALaises SILICEUSES HERCYNIENNES	62.212
FALaises SILICEUSES DES Cevennes RELEVANT DU SEDO ALBI-SCLERANTHION BIENNIS	82220-14

Directive habitat : oui
Habitat prioritaire : non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe : Habitat présent en France uniquement sur les massifs siliceux du Massif-Central (Cévennes et avoisinants)



Répartition sur le site : cet habitat est peu représenté et se concentre sur les dalles rocheuses, principalement sur la partie aval du site. Le secteur de Pampelonne, avec le Château de Thuriès, est bien concerné par cet habitat.

III. Bilan des actions sur la période 2025

Présentation par habitat



▪ Suivis et études scientifiques

- Suivi des populations d'Ecrevisse à pattes blanches sur le ruisseau de Planèzes
- Suivi des populations d'odonates de la vallée du Viaur

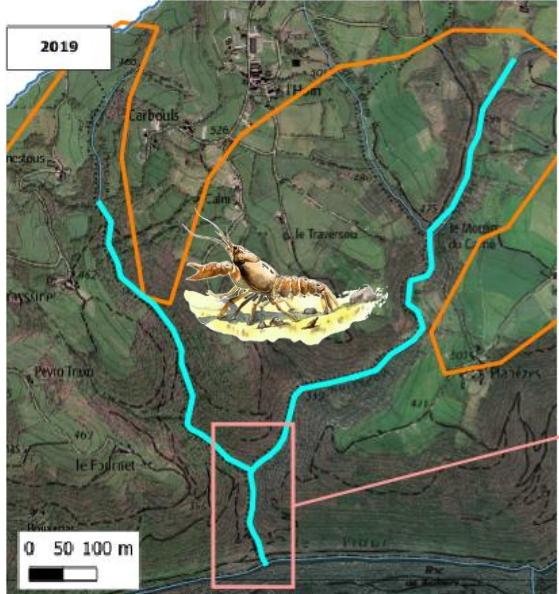
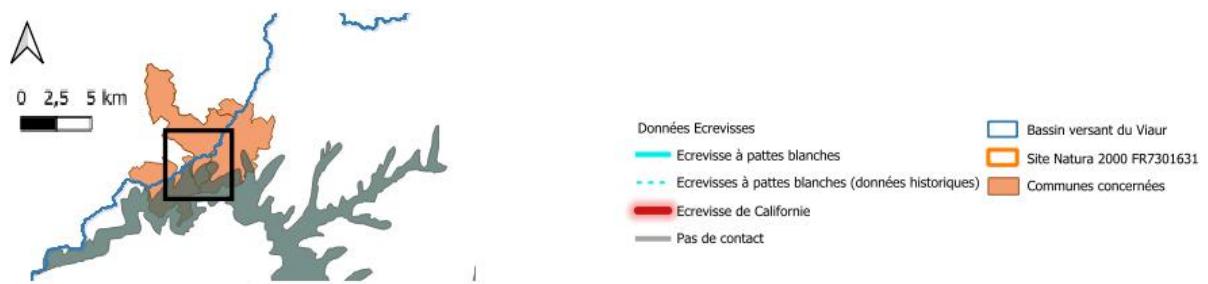
III. Bilan des actions sur la période 2025

e. Suivi des populations d'Ecrevisse à pattes blanches sur le ruisseau de Planèzes



Contexte

- Actualisation des données en lien avec assistance à l'évaluation des incidences (2024)
- Vérification de données historiques



Fiche action C1

Communes concernées :
Bor-et-Bar, Lescure-Jaoul et Lunac

III. Bilan des actions sur la période 2025

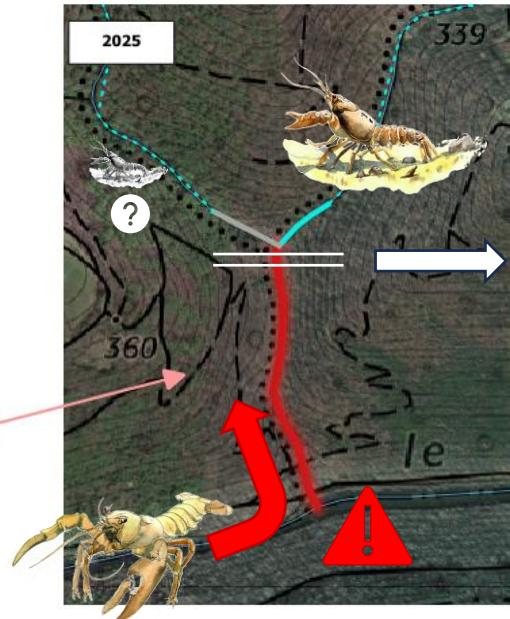
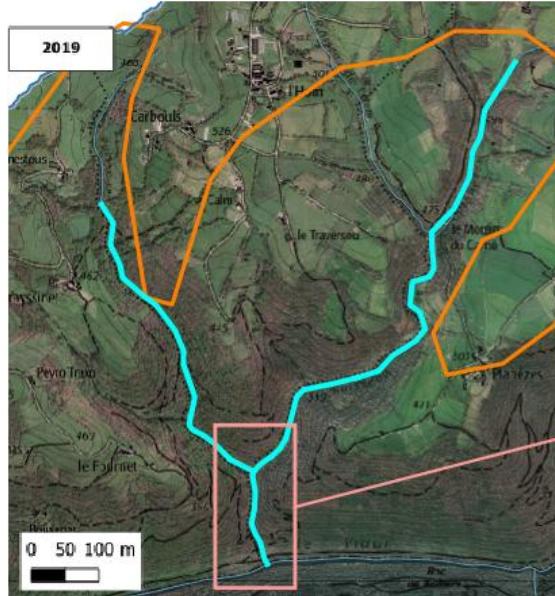
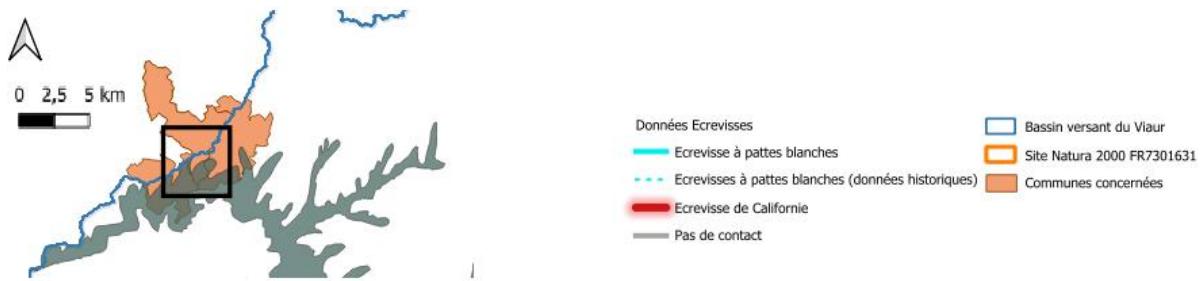
e. Suivi des populations d'Ecrevisse à pattes blanches sur le ruisseau de Planèzes



Résultats

1) Colonisation par l'aval de l'Ecrevisse de Californie

- 2) Cascade (au niveau de la confluence) → limite entre les espèces
 - 3) Amont de Planèzes : quelques individus d'Ecrevisse à pattes blanches (N=7)



III. Bilan des actions sur la période 2025

f. Suivi des populations d'odonates d'intérêt communautaire de la Vallée du Viaur



III. Bilan des actions sur la période 2025

f. Suivi des populations d'odonates d'intérêt communautaire de la Vallée du Viaur



Conclusion – perspectives

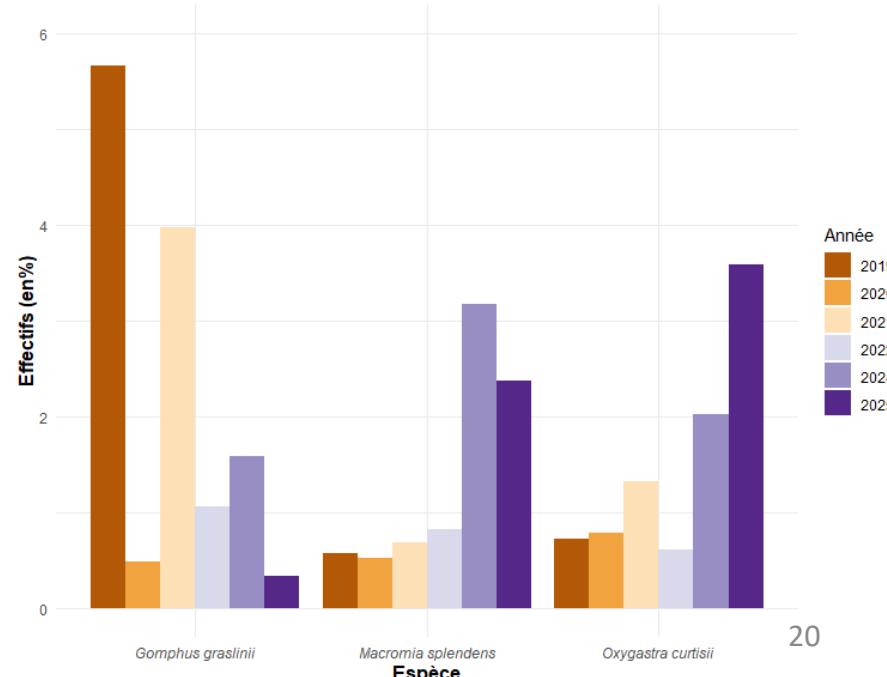
- Responsabilité du sous-territoire
- Augmentation des proportions d'exuvies de Cordulie splendide et de Cordulie à corps fin
- Gomphé de Graslin : détermination délicate
- Passage au protocole SOGAP**
 - Echelle nationale
 - Harmonisation des connaissances sur le Viaur aval
- Changement climatique → veille sur l'amont du barrage de Thuriès jusqu'à Saint-Just-sur-Viaur



Fiche action C1

Communes concernées :

Saint-André-de-Najac, Montirat, La-Salvetat-Peyralès, Jouqueviel, Mirandol-Bourgnounac, Pampelonne



III. Bilan des actions sur la période 2025

Actions transversales



- **Sensibilisation et communication**
- **Extension du périmètre**
- **Evaluation du DOCOB**
- **Mise en œuvre du DOCOB**
- **Animation et coordination du site 5 Vallées**

III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Sensibilisation auprès du grand- public

- Balade nature Bor-et-Bar les 18/06 (7p) ; 25/06 (3p) et 02/07 (0p)
- Descente en canoë à la recherche des libellules de la vallée du Viaur le 10/07 (10p)
- Balade nature aux Infournats le 10/09 (30p)
- Balade sur les habitats d'intérêt communautaire et la flore à Thuriès le 24/09 (25p)



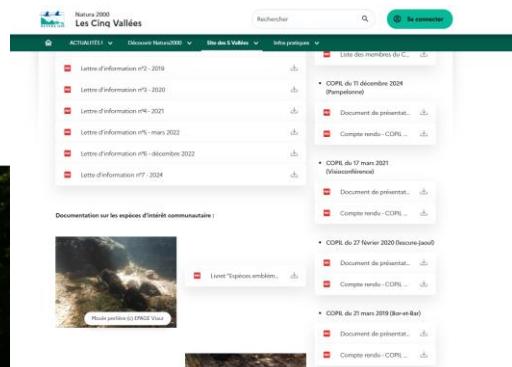
Fiche action E1



Communes concernées :
Bor-et-Bar, Jouqueviel,
Montirat, Saint-André-de-
Najac, Pampelonne,

Communication

- Vidéo et podcast sur les odonates
- Vidéo herbiers aquatiques
- Mise à jour du site internet des 5 Vallées ([La vallée du Viaur | Les Cinq Vallées](#))



III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Extension du périmètre

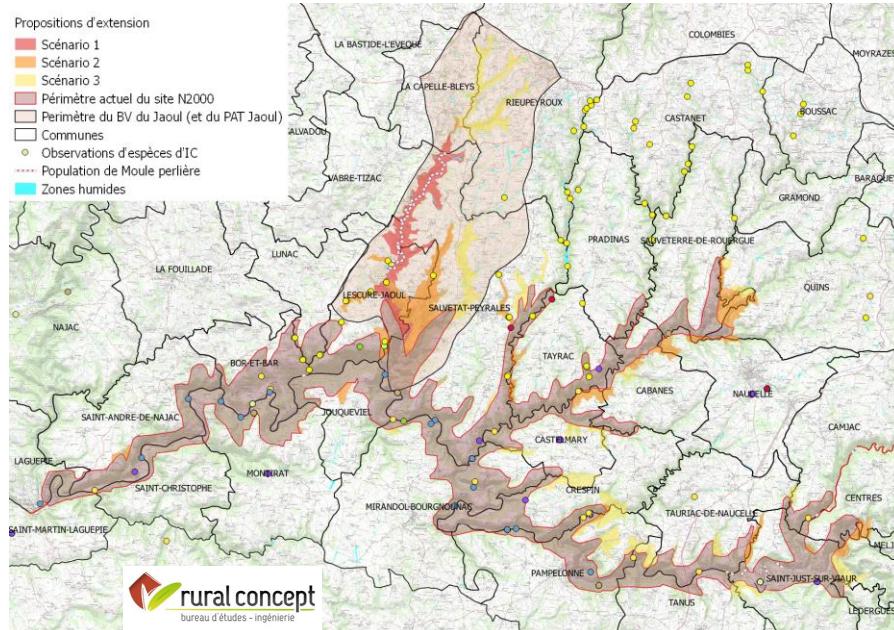
- Procédure unique à l'échelle du site FR 7301631
- Méthodologie commune aux 4 sous-territoires
- Extraction du SINP sur une emprise élargie au site 5 Vallées



Fiche action C3

▪ Contexte

- 2019-2022 : ajouts d'affluents sur le BV Jaoul → Moule perlière et Ecrevisse à pattes blanches
- 2025 : Inventaires sur les vallées du Candour et du Lizert – compléments



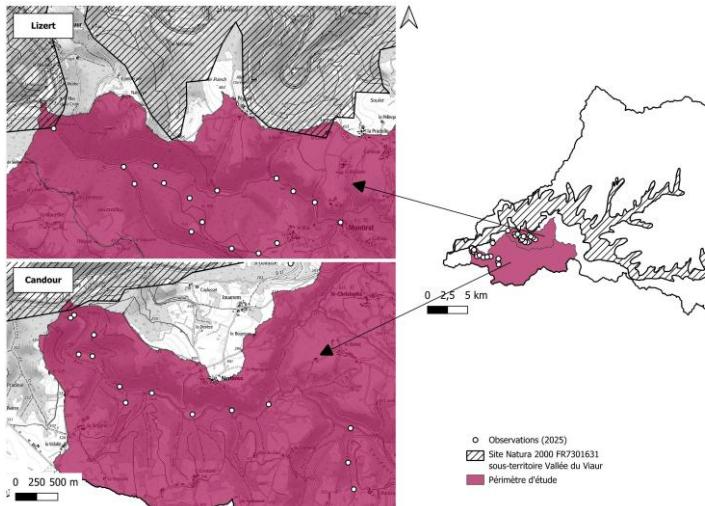
III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Extension du périmètre

2025 : Inventaires sur les vallées du Candour et du Lizert – compléments

- Habitat d'intérêt communautaire : 6510, 91E0, 4030
- Habitat d'espèce : Loutre, coléoptères saproxyliques, chiroptères, Ecrevisse à pattes blanches
- Espèces d'intérêt communautaire : Loutre (épreinte), Ecrevisse à pattes blanches, Lucane cerf-volant
- **Enjeux cohérents avec ceux ayant justifié la désignation du site**



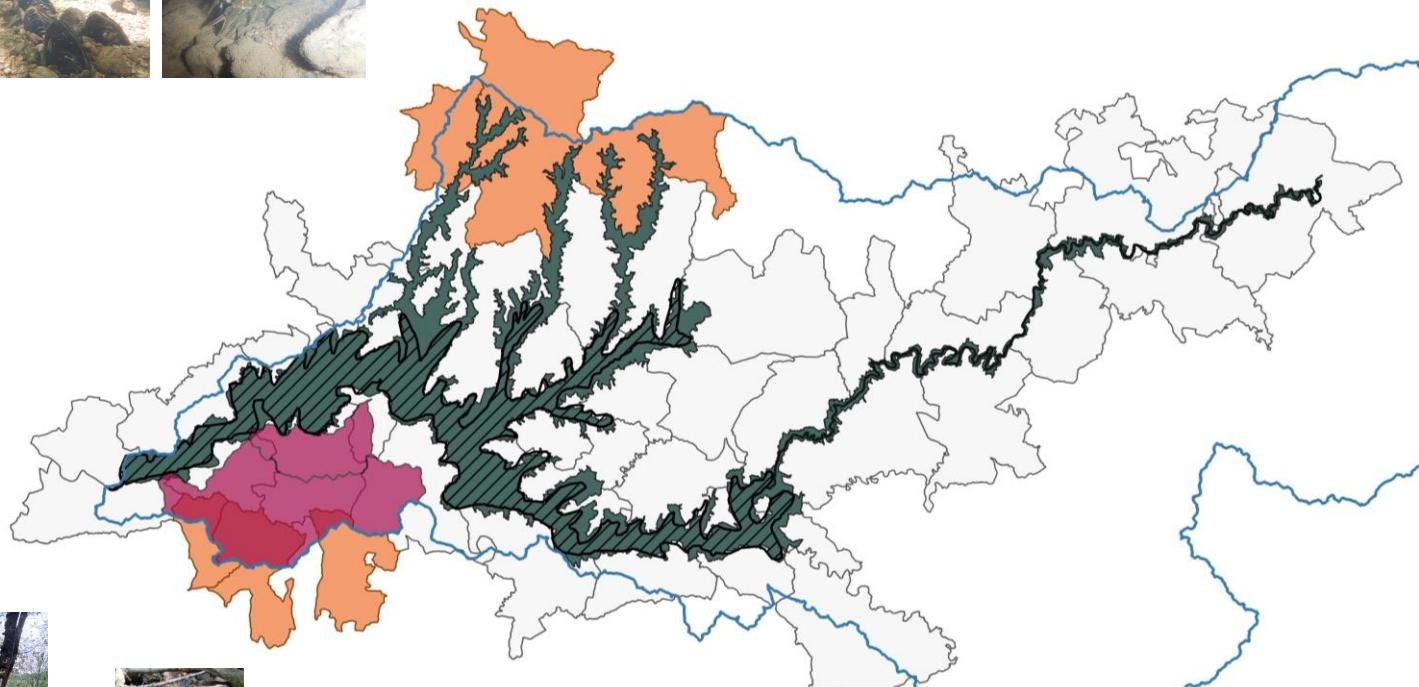
III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Extension du périmètre – compléments 2025



Communes nouvellement concernées (potentiellement) :
Laparrouquial
Trévien
Le Ségur
Monestiès
La Capelle-Bleys
Le Bas Ségala
Castanet
Rieupeyroux



- BV Viaur_MNT
- Périmètre actuel du site FR7301631
- Territoire d'étude - Candour | Lizert
- Nouveau périmètre (proposition 2019)
- Communes nouvellement concernées
- Communes concernées par une modification de surface

0 7,5 25 15 km



III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Evaluation du DOCOB

- Analyse approfondie de **l'état d'avancement des mesures de gestion** sur plusieurs années
- Evaluation de la **conduite de projet**



Analyse du contenu du DOCOB

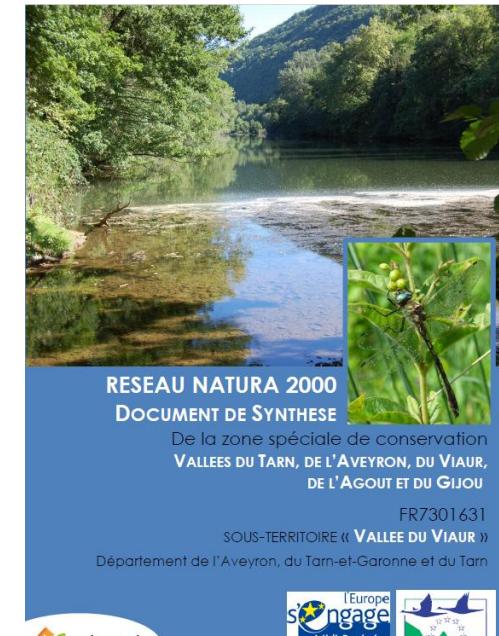
Récapitulation de l'ensemble des actions mises en œuvre

Apprécier l'impact des mesures

Evaluation des évolutions du site

Formulation des enseignements de la gestion passée

Bilan avec les services de l'Etat sur la qualité de la conduite de projet



- 2024 : Evaluation dans les grandes lignes → présentation des résultats en COPIL
- 2025 : Rédaction du rapport & conclusion**

Validé en COPIL le 07/04/2015

Le contenu du DOCOB n'a pas empêché la mise en œuvre pendant les périodes d'animation précédentes (Rural Concept, EPAGE Viaur).

III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Evaluation du DOCOB



Composition d'un DOCOB

1

Rapport de présentation

- Etat de conservation des HEIC
- Exigences écologiques des HEIC
- Localisation cartographique des HEIC et des habitats d'espèces
- Mesures et actions
- Activités humaines qui s'exercent sur le site au regard de leurs effets sur l'état de conservation des HEIC

2

Objectif de développement durable

- Permettent d'assurer la conservation et/ou la restauration des HEIC en tenant compte des activités socio-économiques ainsi que des particularités locales

3

Mesures

- Mesures qui permettent d'atteindre les objectifs
- Priorisation qui tient compte de l'état de conservation des HEIC (national, site)

4

Charte

- Liste des engagements

5

Cahiers des charges

- Contrats prévus - mesures contractuelles
- Objectifs poursuivis
- Périmètre d'application
- HEIC ciblés
- Mode de calcul & montant de la contrepartie financière

6

Suivi des mesures

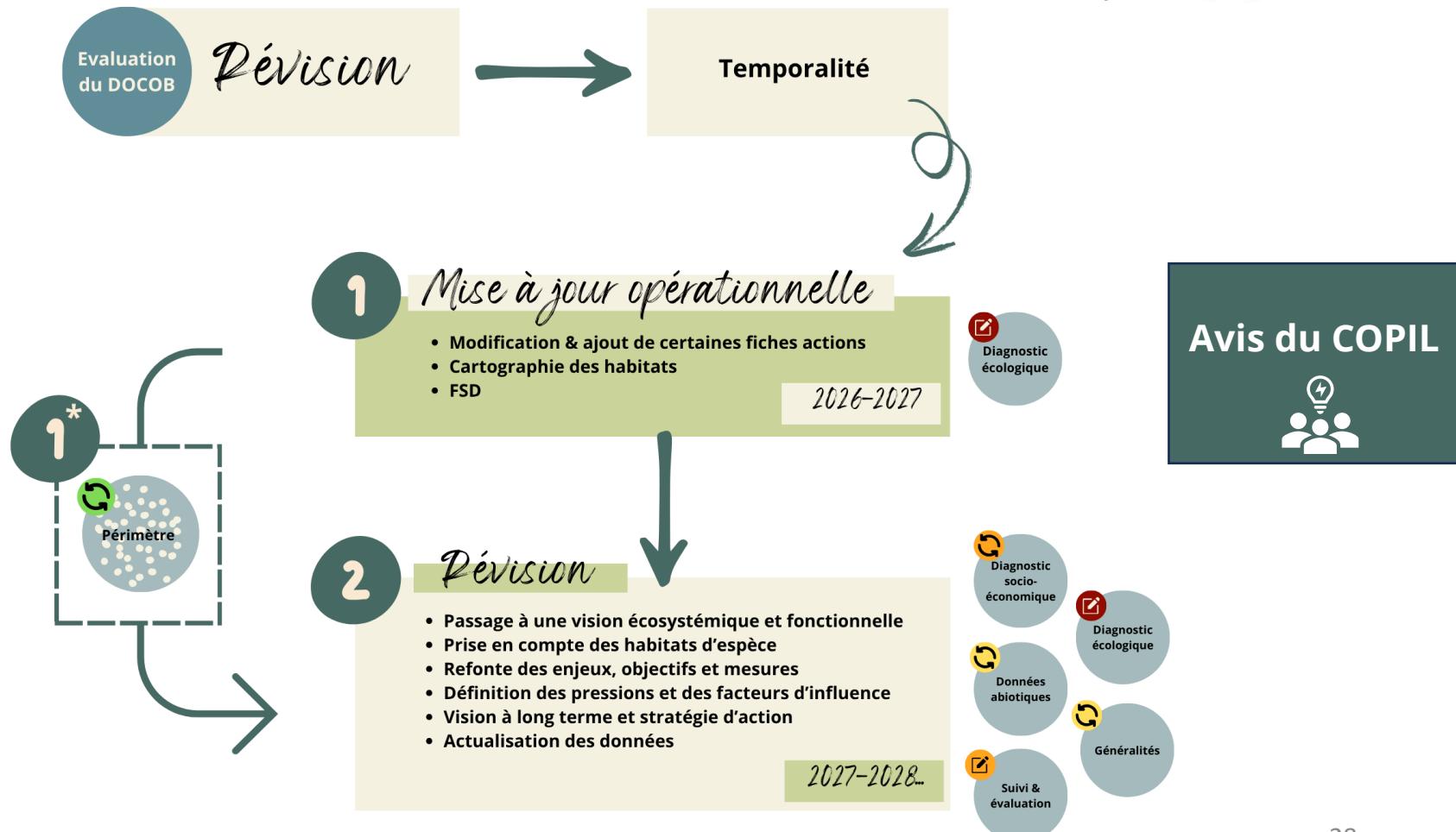
- Modalités de suivi des mesures projetées
- Méthodes de surveillance des HEIC et/ou évaluation de leur état de conservation

III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales



Evaluation du DOCOB



III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Mise à jour du DOCOB

▪ **Modification de la fiche action C1**

- Intégration d'espèces d'intérêt communautaire et de leur habitat
- Amélioration des connaissances sur les chiroptères (cf.programmation 2026)



Action	C1	Contribuer à une meilleure connaissance des espèces d'intérêt communautaire	...
Habitats et espèces concernés		<ul style="list-style-type: none"> - Espèces d'intérêt communautaire : Gomphé de Graslin (1046), la Cordulie splendide (1036), la Cordulie à corps fin (1041), Moule perlière (1029), Ecrevisse à pattes blanches (1092), Chabot (1163), Petit Rhinolophe (1303), Grand Rhinolophe (1304), barbastelle d'Europe (1308), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Berchstein (1323) - Habitats d'espèces d'intérêt communautaire 	
Objectifs		Améliorer les connaissances sur les populations d'espèces d'intérêt communautaire présentes sur sous-territoire de la vallée du Viaur	
Changements attendus		Meilleure connaissance des effectifs et de l'écologie des espèces d'IC sur le site avec un inventaire localisé, une cartographie et un rapport d'expertise	
Périmètre d'application		Ensemble du sous territoire « vallée du Viaur » du site FR7301631	
Descriptif des mesures	C1-1	<p>Améliorer les connaissances sur les odonates en lien avec le Plan National d'Actions en faveur des odonates : étude sur le Gomphé de Graslin, la Cordulie splendide et la Cordulie à corps fin</p> <p>Cette action concernera l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire du site et plus particulièrement celles qui présentent un enjeu important.</p> <p>Mettre en œuvre d'un suivi des espèces d'odonates d'intérêt communautaire : protocole SOGAP</p>	
	C2-2	<p>Améliorer les connaissances sur les populations de moule perlière en lien avec le Plan National d'Actions :</p> <p>Réalisation d'inventaires précis de localisation et de quantification des populations de moules perlières</p> <p>Mettre en œuvre d'un suivi des populations de moules perlière</p> <p>Suivi réalisé durant 5 années, suite à l'inventaire, en priorisant un suivi précis sur le bassin versant du Jaoul.</p>	
	C2-3	<p>Améliorer les connaissances sur les populations de chabot</p> <p>Réalisation d'un inventaire précis pour le chabot sur l'ensemble du linéaire de cours d'eau sur le site Natura 2000 « vallée du Viaur »</p>	
	C2-4	<p>Améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères d'intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur les populations de chiroptères connues sur le sous-territoire vallée du Viaur - Vérifier des données historiques de présence des espèces - Rechercher de nouvelles populations du site - Cartographier les aires de répartition des espèces et leur habitat 	
	C2-5	<p>Améliorer les connaissances sur les populations d'Ecrevisse à pattes blanches</p> <p>Réalisation d'inventaires nocturnes des linéaires connus colonisés par l'Ecrevisse à pattes blanches</p>	
Animation/coordination		Structure animatrice	
Partenaires techniques		OPIE Midi-Pyrénées, CEN Midi-Pyrénées, FDAAPPMA de l'Aveyron, fédération de pêche du Tarn, OFB, Rural Concept, IPO	

Avis du COPIL



III. Bilan des actions sur la période 2025

g. Actions transversales

Animation du sous-territoire Vallée du Viaur et coordination du site 5 Vallées



- Gestion administrative et financière
- Echanges avec la CA81 sur la procédure d'évaluation du DOCOB
- **Mise en cohérence avec d'autres programmes sur le territoire**
 - ENS sur le bassin versant du Viaur en site Natura 2000 (Jouqueviel & Thuriès) – échanges avec CD81
 - Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABiC) : Pays Ségali Communauté, Ouest Aveyron Communauté, Carmausin-Ségala – échanges de données, communication sur les espèces d'intérêt communautaires
- **Vie en réseau du site**
 - Rencontre territoriale des animateurs Natura 2000 à Saint-André-de-Najac (03/06)
 - Séminaire régional des animateurs Natura 2000 à Revel-St-Féréol (29-30/09)
 - Réunion technique SOGAP le 26/11/2025
- **Au titre de la coordination du site 5 Vallées** : extension du périmètre, prévisions d'animation 2026, participation aux COPILs des sous-territoires,...
- **Echanges avec l'autorité administrative** : prévisions 2026, évaluation du DOCOB, demande de financement 2025/2026



Fiche action E1

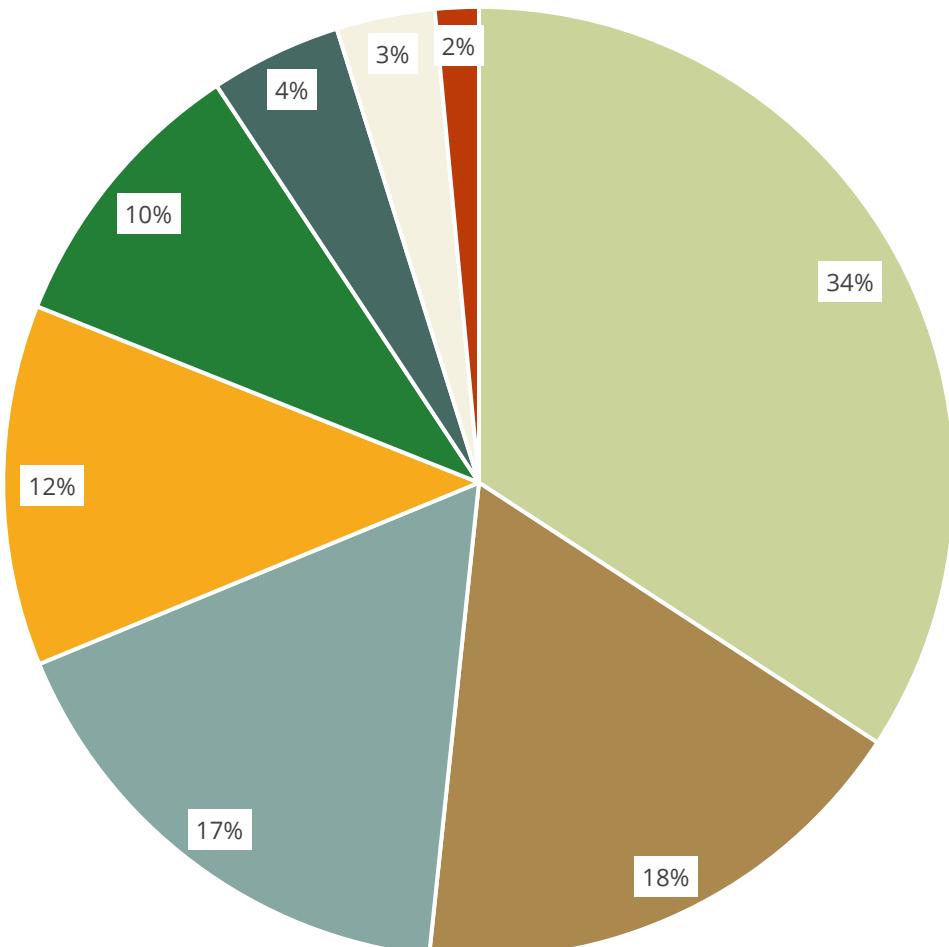


Rencontre territoriale – Saint-André-de-Najac

III. Bilan des actions sur la période 2025

h. Synthèse et bilan de l'animation

Détail du temps passé



- Gestion des habitats et des espèces (contrats)
- Mise en œuvre du DOCOB
- Sensibilisation - Communication
- Suivis et études
- Evaluation du DOCOB
- Mise à jour du DOCOB
- Relation avec l'autorité administrative
- Evaluation des incidences

67 404,72 €
(29 910€ de prestation)

132,5 jours au 25/11

Pour rappel 2024 :
25 159 €

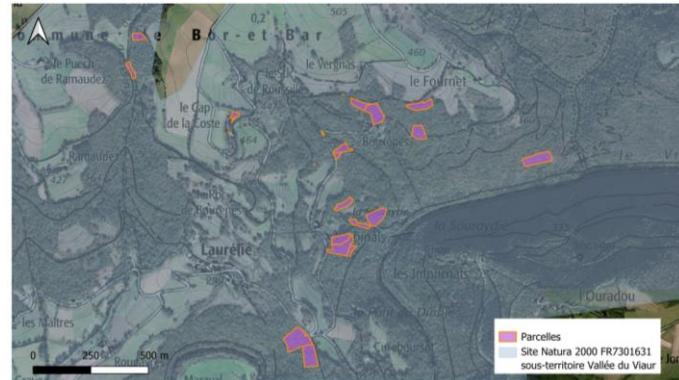
IV. Programmation 2026

Contrat forestier

- Objectif : 1 contrat F12i

Etudes et suivis

- **Odonates** : évolution du protocole, veille sur l'amont (modification de la répartition des espèces)
- **Moule perlière** : amélioration des connaissances
- **Ecrevisse à pattes blanches** : mise à jour des connaissances et front de colonisation des écrevisses exogènes
- **Chiroptères** : amélioration des connaissances



Evaluation du DOCOB

- Consultation du Comité technique et scientifique
- Intégration des résultats et finalisation du rapport

Partenaires potentiels - pressentis



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AVEYRON



IV. Programmation 2026

Mise à jour DOCOB

- Cartographie des habitats
- Enjeux – objectifs – fiches actions
- Fiche de synthèse (5 vallées)
- Charte

Mise en œuvre du DOCOB

- Suivi administratif et financier
- Au titre de la coordination 5 Vallées
 - Participation aux COPIL des autres sous-territoires
 - Coordination inter-structures : organisation/invitations, synthèse des échanges, demande de compléments si nécessaire
 - Synthèse des programmes d'animation
 - Echanges EPAGE – Région
 - Convention triennale
 - Préparation du COPIL plénier
 - Procédure d'extension du périmètre (5 Vallées)

Sensibilisation - Communication

- Reconduite de l'animation « descente en canoë »
- Poursuite de la série « Les espèces emblématiques de la Vallée du Viaur »
- Réponse à des sollicitations diverses



N°1 : la Moule perlière

Les espèces emblématiques
de la vallée du Viaur

Site Natura 2000 FR7301631
« Vallée de l'Aveyron, du Tarn, du Viaur, de l'Agout et du Géjaï »
Sous-territoire « Vallée du Viaur »



N°2 : L'Écrevisse
à pattes blanches

Les espèces emblématiques
de la vallée du Viaur

Site Natura 2000 FR7301631
« Vallée de l'Aveyron, du Tarn, du Viaur, de l'Agout et du Géjaï »
Sous-territoire « Vallée du Viaur »



N°3 : La Cordulie
splendide

Les espèces emblématiques
de la vallée du Viaur

Site Natura 2000 FR7301631
« Vallée de l'Aveyron, du Tarn, du Viaur, de l'Agout et du Géjaï »
Sous-territoire « Vallée du Viaur »

53 850 €
(dont 18 500€ de prestation)
127j d'animation prévus

V. Information au COPIL

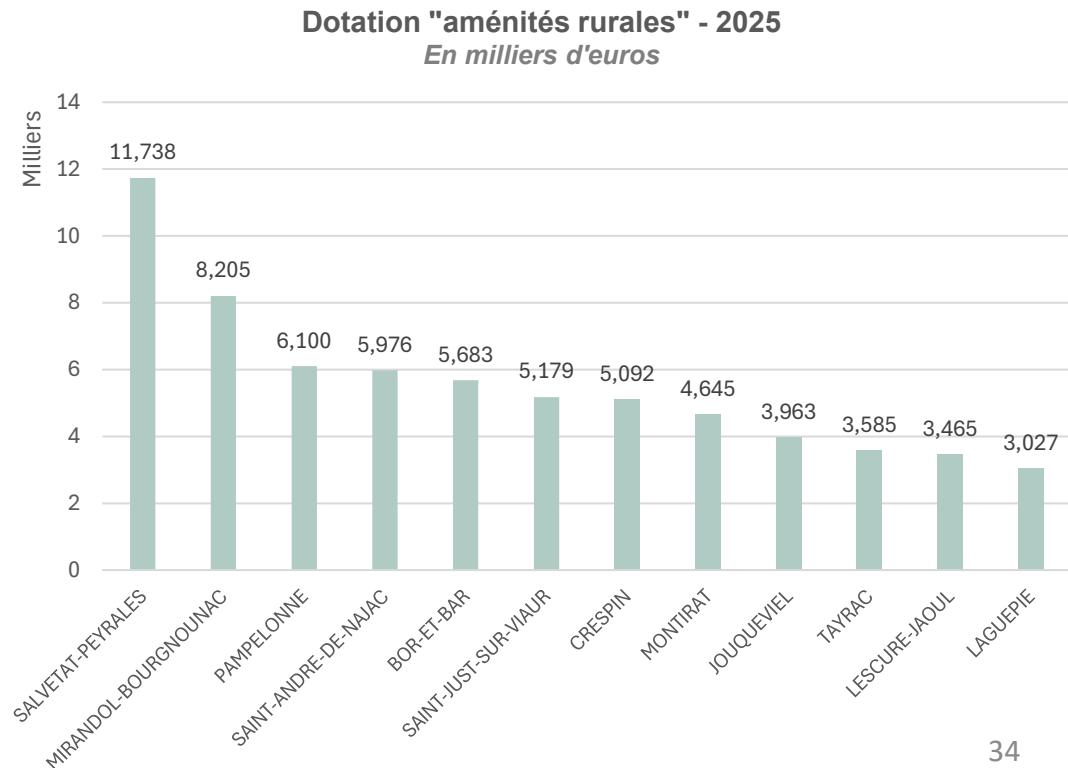
Dotation aménités rurales

Définition

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.



- Versement automatique aux communes éligibles
- Dotation non fléchée sur un usage particulier
- Animation auprès des communes pour proposer des opérations favorables à la biodiversité



VI. Conclusion et questions

VOLET	Actions réalisées – 2025	Actions à prévoir- 2026
Actions contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> MAEC : PAEC Viaur 2025 « Ni-ni » : 1 contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du PAEC en cours « Ni-ni » : 1 contrat
Actions non contractuelles - Veille environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'élargissement de la piste forestière à Jouqueviel Travaux de rééquipement du Roc du Gorb 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de la commune de Bor-et-Bar vis-à-vis du seuil de la Souleyerie (évaluation des incidences) En fonction des besoins
Actions d'information, communication, sensibilisation et formation	<ul style="list-style-type: none"> Balades natures à Bor-et-Bar (3) Descente en canoë à la recherche des libellules du Viaur Animation nature aux Infournats Balade sur les habitats d'intérêt communautaire et la flore à Thuriès Vidéo et podcast sur les odonates d'intérêt communautaire Mise à jour du site internet Natura 2000 5 Vallées 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de manifestations grand public Production de supports audio-visuels Livret espèce emblématique (poursuite de la série) Rédaction de la lettre d'information Fiche de synthèse Natura 2000 pour les communes et Communautés de Communes concernées par le sous-territoire Vallée du Viaur Mise à jour du site internet
Suivi et études	<ul style="list-style-type: none"> Suivi Odonates Suivi Ecrevisses à pattes blanches sur le ruisseau de Planèzes Inventaires et prospection complémentaire à l'extérieur du périmètre en vue d'une extension : vallées du Candour et du Lizert 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi Odonates Amélioration des connaissances sur la Moule perlière Actualisation des données Ecrevisse à pattes blanches et écrevisses exogènes Amélioration des connaissances sur les chiroptères
Evaluation du DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse de l'évaluation Production des principaux rendus Rédaction 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation auprès du comité technique et scientifique Finalisation de la rédaction (inclusion des réponses)
Mise à jour du DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la fiche action C1 	<ul style="list-style-type: none"> Compilation des travaux sur la modification du périmètre Mise à jour de la cartographie des habitats au format « Kit carto » Mise à jour des enjeux, des objectifs et des fiches action
Mise en œuvre du DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> Gestion administrative Mise en cohérence avec d'autres programmes sur le territoire (ENS), Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABiC) PSC, OAC & 3CS Participation à la vie en réseau : séminaire régional, rencontre territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion administrative COPIL plénier Convention triennale Mise en cohérence avec d'autres programmes sur le territoire (ENS), Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABiC) PSC, OAC & 3CS Extension du périmètre : coordination à l'échelle 5 Vallées



EPAGE du bassin *Viaur*



Contacts :

Clément DECAUX

05 65 71 12 63 - clement.decaux@epage-viaur.com

Tiphanie BARTET

05 81 55 60 09 – tiphanie.bartet@epage-viaur.com

Etablissement Public d'Aménagement et des Gestion des
Eaux du Viaur

75, Route de Vors – 12160 BARAQUEVILLE